

RSE Ain'Fo

Fournisseur d'énergie dans l'Ain
La Lettre d'Information de RSE N° 10 / Été 2019

L'énergie locale peut aussi être la plus compétitive !

Le Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, a confirmé le lundi 1er avril 2019 que les tarifs réglementés de l'électricité allaient augmenter durant l'été, probablement en juin. Ces tarifs avaient été gelés cet hiver suite aux mouvements sociaux, mais ils vont subir une hausse « évaluée à 5,9 % pour l'été ». Le Gouvernement a également précisé qu'il n'entendait pas non plus réduire les taxes pour limiter cette hausse, lesquelles représentent environ 38% de la facture totale. Cette augmentation, la plus forte de ces dernières années, concernera tous les consommateurs résidentiels abonnés au « Tarif Bleu », ainsi que les petits professionnels. Par ailleurs, le gel du tarif décidé par le Gouvernement durant l'hiver dernier, devra être rattrapé plus tard rétroactivement à compter du 1er janvier 2019.

Ce mouvement tarifaire, de par son ampleur inédite, pourrait présenter un impact important sur les factures de nos clients. C'est pourquoi le Conseil d'Administration de RSE a décidé de proposer aux habitants des communes de desserte du réseau d'électricité géré par RSE une solution susceptible de préserver leur pouvoir d'achat.

Nous avons donc, dans un premier temps, décidé de modifier notre politique d'achats d'énergie : au lieu d'acheter notre électricité au tarif public régulé par l'État, nous nous approvisionnons désormais sur le marché Européen, au meilleur prix possible. Ce changement historique dans notre fonctionnement nous permet de proposer à nos clients des prix de vente de l'électricité sensiblement plus bas que les tarifs réglementés.

Par conséquent, RSE a mis en place une offre de fourniture et d'acheminement d'énergie électrique à prix libre, en « offre de marché », pour ses clients résidentiels et professionnels ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA. C'est pourquoi vous avez reçu, ou allez recevoir, un courrier de RSE vous proposant cette alternative facultative, vous permettant ainsi, si vous faites le choix de ce nouveau contrat, de ne pas subir dans son intégralité l'augmentation nationale 2019 des tarifs. Par ailleurs, cette nouvelle offre vous permettra de faire une économie durable de 6 % par rapport à la part variable de votre tarif réglementé, soit au total environ 5 % moins chère que ce tarif réglementé. Cette économie sera ensuite pérenne, car le prix de cette nouvelle offre de RSE conservera ensuite ces mêmes écarts constants avec les tarifs réglementés, si ces derniers évoluent au cours des années futures.

RSE démontre ainsi qu'elle s'adapte en permanence à la conjoncture pour délivrer un meilleur service à un prix compétitif aux habitants de la Dombes, grâce à son action de proximité.

Le Directeur,
Jean-Marc GEORGE

RSE partenaire du « Festival Cuivres en Dombes »

Rassemblant chaque année les adeptes des cuivres et du patrimoine de la Dombes, le Festival « Cuivres en Dombes » est considéré comme l'un des trois rendez-vous cuivrés majeurs en France. Cet événement Dombiste reste l'un des festivals principaux en Rhône-Alpes, accueillant dans des sites remarquables, habituellement fermés au public, des artistes de notoriété internationale.



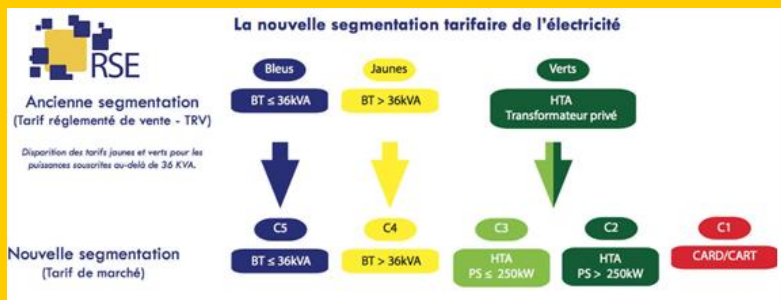
Pour ces raisons, RSE s'est associée depuis 2016 au Festival «Cuivres en Dombes» pour en devenir l'un des partenaires institutionnels, aux côtés des Collectivités Territoriales et de tous ses Bénévoles.

Grâce à notre soutien financier, nous entendons ainsi contribuer à la promotion des activités culturelles d'excellence de notre territoire, lesquelles sont aussi génératrices d'essor économique.

Le marché de la fourniture électrique français Côté Professionnels

Focus sur les contrats d'une puissance supérieure à 36kva

Certains usages professionnels nécessitent un raccordement électrique spécifique appelé historiquement « Tarif Réglementé Jaune ou Tarif Réglementé Vert ».



La Loi NOME (Nouvel Organisation du Marché de l'Electricité) impose depuis le 1er Janvier 2016, aux segments de clientèle C1, C2, C3 et C4, d'avoir souscrit un contrat de fourniture d'électricité en offre de marché.

En effet, le Tarif Réglementé historiquement distribué par RSE n'existe plus pour ce type de client. C'est pourquoi RSE s'est adaptée à l'ouverture du marché sur son territoire et a intégré un groupement national de fournisseurs publics locaux. Dans ce cadre, nous commercialisons ces offres sous la marque **ALTERNA**.

Ce dispositif nous permet de proposer à nos clients historiques une alternative compétitive en terme de prix, tout en conservant la relation de proximité avec eux.

De notre clientèle nous a suivi dans notre démarche innovante !

94%



Facile

Vous pouvez consulter vos factures à tout moment depuis votre espace client

Fiable

C'est un original, de ce fait, elle a la même valeur qu'une facture papier et est reconnue par les administrations

Gratuit et écologique

e-facture

Rapide

Vous recevez un mail à l'arrivée de la facture électronique

Pratique

Plus besoin de les chercher, elles sont conservées dans votre espace client

